

## **« L'emploi confronté au défi climatique »**

**L'économie de fonctionnalité : une réponse à l'économie de marché et aux conséquences du changement climatique ?**

**Le 26 juin 2008 à Genève**  
**13h00 – 17h00**

Selon l'étude européenne « Changement climatique et emploi », les changements climatiques à venir représenteront un défi inédit pour les politiques de l'emploi. Les conséquences futures envisagées par les spécialistes seront d'une ampleur considérable. Ceci, d'autant plus qu'il y a peu de connaissance sur le sujet, que la prise de conscience générale fait défaut et qu'il devient urgent d'intervenir dans les secteurs fortement dépendant du climat. Il faut également relever que tous les secteurs seront touchés, même ceux dont les activités ne dépendent pas de la stabilité des conditions météorologiques.

Le changement climatique est une des conséquences de l'économie de marché. Il existe un lien intrinsèque entre la croissance économique et la consommation d'énergies fossiles, comme le charbon et le pétrole. Pour le moment, les pays industrialisés émettent plus de CO<sub>2</sub> que les pays en voie de développement. Toutefois, la croissance économique de ces derniers produit, pour chaque dollar de valeur ajoutée, des émissions de CO<sub>2</sub> supérieures de près de 50% à celle des pays industrialisés. A ce rythme, la croissance sera responsable de plus des deux tiers de l'augmentation des émissions. Fort de ce constat, l'économie de fonctionnalité pourrait-elle constituer une proposition à considérer attentivement ?

Le principe de l'économie de fonctionnalité consiste à vendre l'usage des biens plutôt qu'à vendre les biens eux-mêmes. Les entreprises restent propriétaires des produits qu'elles mettent à disposition de leurs clients. De ce fait, elles auront tout intérêt à ce que ces biens soient réparables et fabriqués de sorte qu'ils durent le plus longtemps possible. La mise en œuvre de l'économie de fonctionnalité peut déjà s'observer dans certaines entreprises telles que Xerox ou Michelin. Les avantages économiques et environnementaux qui en découlent sont nombreux :

- Stimulation de l'innovation
- Diminution du rythme de la production et de la consommation de biens matériels
- Stimulation de la maintenance des produits et du recyclage
- Réduction de la consommation des énergies et des ressources naturelles

**Quel est l'impact du changement climatique sur l'emploi ?**

**Comment l'économie de fonctionnalité peut-elle influencer positivement sur le réchauffement climatique ?**

**Quelles sont les limites de ce concept ?**

**Quelles sont les conséquences de l'économie de fonctionnalité sur l'emploi ?**

**Sur la base de ces résultats, quelles propositions ?**

C'est pour répondre à ces questions que le Réseau international pour le développement de l'emploi (Réseau Idem) et le Réseau Territoires, environnement et emploi (Réseau Tee) organisent le 26 juin prochain une conférence – débat.

L'objectif est d'informer et de sensibiliser, à cette thématique encore peu connue, un public concerné constitué principalement d'acteurs travaillant dans le domaine de l'emploi ou dans le domaine de l'environnement. Les acteurs du monde des entreprises ainsi que les pouvoirs publics seront également conviés. Le but est de leur transmettre les outils et les clés de compréhension pour mieux appréhender le marché du travail de demain et les éventuelles opportunités à saisir.

## La conférence – débat se déroulera de la manière suivante :

1. Introduction sur les effets des changements climatiques sur l'emploi par Peter Poschen, OIT

**Peter Poschen, spécialiste du développement durable à l'Organisation Internationale du Travail (OIT)**, présentera les effets du changement climatique sur l'emploi et ses enjeux selon le point de vue de l'OIT.

2. Présentation des principales conclusions de l'étude « Changement climatique et emploi » par Alain Mestre du Cabinet Syndex



**Alain Mestre, coordinateur de l'étude pour le cabinet Syndex**, présentera quant à lui, les principaux résultats de cette recherche, une commande de la Commission européenne. Le cabinet d'expertise Syndex - en liaison avec la Confédération européenne des

syndicats - s'est penché sur l'impact du réchauffement de la planète sur le travail. Cette enquête affirme que combattre les émissions de gaz carbonique ne plombra pas l'emploi en Europe. Globalement, le gain net d'emplois serait de l'ordre de 1,5 %. Certains secteurs sortent gagnants de cette chasse au CO<sub>2</sub> alors que d'autres devront trouver des tactiques pour sauver leurs salariés d'un chômage technique durable.

C'est sur la base d'une réduction de 30 % des émissions de carbone d'ici à 2030 que les analyses ont été réalisées. Ce sont les industries gourmandes en énergie comme la cimenterie (4 à 5 % de CO<sub>2</sub> produit) et la sidérurgie (6 %) qui vont pâtir de cette lutte contre le changement climatique. Les industriels poussés à la modernisation de leurs installations menacent en effet de délocaliser leurs productions dans des pays écologiquement moins regardants.

En Europe, la sidérurgie pourrait ainsi perdre 50 000 emplois sur un effectif de 350 000. De même, ce pourrait être 60% d'emplois perdus dans le secteur de l'automobile à l'horizon 2030. Dans le même délai, le transport routier et le fret pourraient perdre 50% de leurs effectifs. Côté énergie, notamment pétrolière, les emplois en Europe pourraient passer de 120 000 à 100 000. Ce scénario risque de se produire, selon les auteurs de l'étude, au cas où les secteurs concernés ne prennent dès à présent les devants en innovant et développant des services et des produits moins polluants.

3. Présentation de l'économie de fonctionnalité par le Professeur Dominique Bourg de l'Université de Lausanne

**Le Professeur Dominique Bourg, directeur de l'Institut des Politiques Territoriales et de l'Environnement Humain (IPTEH), Faculté des géosciences et de l'environnement de l'université de Lausanne, ainsi que vice-président de la commission 6 du Grenelle français de l'environnement (Promouvoir des modes de développement écologiques favorables à l'emploi et à la compétitivité)**, expliquera les principes de l'économie de fonctionnalité, ses enjeux, ses potentiels de développement et son impact sur l'emploi. L'économie de fonctionnalité peut-elle constituer une réponse au défi climatique ?

4. Cas d'étude : Mobility CarSharing par Bernard Ganty

**Bernard Ganty, responsable régional de Mobility CarSharing**, présentera le cas concret d'une entreprise qui fonctionne et qui ne cesse de se développer selon le principe de l'économie de fonctionnalité.

La conférence – débat se voudra des plus interactive. A cet effet, après chaque intervention, le public pourra poser ses questions, faire ses commentaires et participer activement aux discussions. Judith Repond, journaliste et animatrice radio chez Radio Cité se en charge de l'animation des débats. Les présentations seront brèves afin d'accorder suffisamment d'espace aux échanges.

## Informations pratiques

### Déroulement de l'après-midi : de 13h00 à 17h00

13h00 : Accueil à la conférence-débat par les organisateurs : Fernando Terry et Brigitte Briel  
13h30 : Présentation des effets du changement climatique sur l'emploi par Peter Poschen  
14h15 : Présentation des conclusions de l'étude « Changements climatiques et emploi » par Alain Mestre

15h00 – 15h30 Pause café

15h30 : Introduction aux enjeux de l'économie de fonctionnalité par le Professeur Dominique Bourg  
16h15 : Cas d'étude : Mobility CarSharing par Bernard Ganty  
17h00 : Conclusions de la conférence – débat

Dès 17h15, un **apéritif de clôture** sera offert à tous les participants de la rencontre. Durant ce moment de convivialité, le Réseau Idem en profitera pour présenter sa nouvelle identité et ses nouveaux outils de communication.

**Rendez-vous le  
26 juin 2008  
13h00 – 17h00  
Salle de conférence  
Rue Varembe 1  
1211 Genève**

**Bus :**  
depuis la gare Cornavin, n°5  
direction Palexpo, arrêt  
Varembe  
ou F arrêt Nations



### Inscriptions :

Etant donné la capacité limitée de la salle, nous vous prions de bien vouloir nous informer de votre participation par e-mail à l'adresse suivante : [raphael.heutger@syni.ch](mailto:raphael.heutger@syni.ch)

### Contacts :

Pour toutes informations supplémentaires vous pouvez contacter  
Raphaël Heutger au 022/791.63.04. – [raphael.heutger@syni.ch](mailto:raphael.heutger@syni.ch) ou  
Béatrice Reitano au 022/791.60.65. – [beatrice.reitano@syni.ch](mailto:beatrice.reitano@syni.ch)